



Déclaration Environnementale Produit

(Synthèse)

5

Trappe de visite bois, trappe d'accès aux combles bois et, bloc-gaine ou façade de gaine technique bois (avec huisserie bois)

Déclarant	Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT)
Unité fonctionnelle	Fermer une ouverture permanente (généralement de petite taille pour une trappe, et de grande taille pour une façade de gaine technique) dans une paroi, tout en permettant la visite occasionnelle d'équipements techniques derrière laquelle ils sont situés (pour les trappes de visites et blocs-gaines) ou la visite de combles (pour les trappes d'accès aux combles), et en assurant éventuellement une ou plusieurs des fonctions suivantes : <ul style="list-style-type: none">• une résistance au feu* (entre EI/E15 et EI/E 60)• une isolation acoustique (R_w+C = entre 31 et 41 dB)• une isolation thermique (U = entre 0,5 et 3 W/m²/K) pour une durée de vie de référence (DVR) de 25 ans *L'Arrêté du 22 mars 2004 relatif à la résistance au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrages précise la correspondance entre les classements européens (E, I) et les classements français (PF, CF)
Unité	m ² (surface de l'ouverture avant pose)
Date de publication	14.10.2013
Date de validité	13.10.2018



CONTEXTE & METHODOLOGIE

Le présent document est constitué d'extraits choisis de la Déclaration Environnementale Produit (DEP) « Trappe de visite bois, trappe d'accès aux combles bois et, bloc-gaine ou façade de gaine technique bois (avec huisserie bois) » du 14 octobre 2013. Cette DEP est la cinquième des 8 DEP réalisées par la société C4Ci pour l'ATF-BPT, conformément à la norme européenne EN 15804. Elle a fait l'objet d'une revue critique générale établie par le CSTB portant sur le cadrage de l'étude et les hypothèses de modélisation de l'Analyse de Cycle de Vie.



PRODUITS COUVERTS

La DEP « Trappe de visite bois, trappe d'accès aux combles bois et, bloc-gaine ou façade de gaine technique bois (avec huisserie bois) » couvre l'ensemble des trappes de visite bois, trappes d'accès aux combles bois et, blocs-gaines ou façades de gaines techniques bois (avec huisserie bois) dont les éléments sont fabriqués et commercialisés en France par les membres de l'association ATF-BPT.

Pour la société COFIM, cette DEP couvre les produits listés ci-dessous :



Façades de gaines techniques :

Standard, acoustique, EI 15, EI 30, EI 60

Trappes de visite :

Standard, acoustique, EI 15, EI 30, EI 60

Trappes d'accès aux combles :

Standard, EI 30, EI 60





INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX NF EN 15804

Indicateur	Valeur sur l'ensemble du cycle de vie	Unité
Indicateurs décrivant les impacts environnementaux		
> Réchauffement climatique	31,3	kg eq. CO₂ /UF
Appauvrissement de la couche d'ozone	0,00000650	kg eq. CFC 11
Acidification des sols et de l'eau	0,362	kg eq. SO ₂
Eutrophisation	0,0945	kg eq. PO ₄ ³⁻
Formation d'ozone photochimique	0,0174	kg eq. éthène
Epuisement des ressources abiotiques – éléments	0,000256	kg eq. Sb
Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	1040	MJ PCI
Pollution de l'air	17000	m ³
Pollution de l'eau	69,9	m ³
Indicateurs décrivant l'utilisation des ressources énergétiques primaires		
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	236	MJ/UF
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	838	MJ/UF
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	1074	MJ/UF
> Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	1520	MJ/UF
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	141	MJ/UF
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	1661	MJ/UF
Indicateurs décrivant l'utilisation de matières et ressources énergétiques secondaires et l'utilisation d'eau		
Utilisation de matière secondaire	16,3	kg/UF
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	0	MJ/UF
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	0	MJ/UF
Utilisation nette d'eau douce	354	m ³ /UF
Autres informations environnementales décrivant les catégories de déchets		
Déchets dangereux éliminés	0,317	kg/UF
> Déchets non dangereux éliminés	62,5	kg/UF
Déchets radioactifs éliminés	0,00781	kg/UF
Autres informations environnementales décrivant les flux sortants		
Composants destinés à la réutilisation	0,49	kg/UF
Matériaux destinés au recyclage	0,49	kg/UF
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	0,49	kg/UF
Energie fournie à l'extérieur	0	MJ/UF

Notes : La version complète de cette DEP présente les résultats détaillés par étapes du cycle de vie. Les 3 indicateurs mis en avant sont considérés comme principaux



INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette DEP qui ne sont pas concernés par la réglementation relative à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

Aussi, en l'absence de normes horizontales relatives à la mesure du relargage de substances dangereuses réglementées par les produits de construction en utilisant des méthodes d'essai harmonisées conformément aux dispositions des Comités Techniques respectifs chargés des Normes européennes de produits, la DEP n'a pas besoin de contenir cette information.



Pour télécharger les 8 DEP en version complète
- rendez-vous sur <http://www.batibois.org/blocs-portes-techniques/#4>
- ou scannez le flash-code



L'Industrie Sans Construction